

---

## Réunion téléphonique de Bureau, 4 novembre 2009

Présents : J.-P. Holvoet, É. Lefebvre, A. Menier, J. Prévôt, C. Roche, J. Romestan, L. Tanguille, H. Vaumoron, O. Vidal.

### Ordre du jour et décisions

1. *Étude de positionnement*
2. *Les pages Vie fédérale*
3. *Suivi du contrat d'objectifs*
4. *Dossier mairie de Courniou*
5. *Le partenariat FFS / BEAL*
6. *Inventaire des tâches du bureau*
7. *Démarche auprès des Politiques*
8. *La mise en place du programme MEMOS*
9. *Les relations avec la presse*
10. *Groupe d'audition des candidats au poste de DTN*
11. *Points des événements survenus au cours du secours réalisé dans la Drôme*
12. *Questions complémentaires*

Elle débute à 21h00.

La prochaine réunion téléphonique est fixée le mardi 24 novembre 2009 à 21h00.

### 1/ Étude de positionnement

Après analyse du contrat proposé par la société « EOL créative stratégie », Éric Lefebvre a fait un certain nombre de propositions visant à rééquilibrer les engagements. P.-E.- Danger, Président de cette société a accepté toutes les propositions de modifications.

Compte tenu du calendrier de travail proposé, il est décidé de signer ce contrat afin que les actions prévues puissent se mettre en place immédiatement.

Le suivi de ce dossier sera assuré par Laurence Tanguille, Éric Lefebvre, Annick Menier, Jean-Jacques Bondoux et Paul Redon.

Laurence Tanguille prendra contact avec Emmanuel Cazot pour l'informer de la tenue le samedi matin 14 novembre 2009 d'un séminaire sur la recherche de partenaires et sur les valeurs de la FFS. Elle prendra également contact avec P.-E. Danger afin qu'il fasse un document explicatif pour les 50 ans.

### 2/ Les pages « vie fédérale »

É. Lefebvre a eu un contact avec C. Mouret et L. Galmiche qui lui ont donné des éléments d'information pour gérer le suivi des pages « vie fédérale » de Spelunca et pour l'édition de la lettre de l'élu. Ces deux documents sont sous la responsabilité du bureau puisqu'il alimente et contrôle les articles à paraître.

Inventaire des articles connus et publiables pour la prochaine édition de Spelunca.

- Bilan des J.N.S.C sous réserve de la réception des informations,
- Bilan de 30ans d'existence de la commission médicale,
- Appel à projet sur le handicap à tous les clubs,
- Les derniers comptes rendus non encore publiés,
- Article sur les E.D.S,
- Lettre de départ du D.T.N,
- Article sur le projet de l'étude de communication (E.O.L)
- Article Canyon

Les articles sont à adresser à É. Lefebvre pour le 12 novembre dernier délai.

H. Vaumoron rappelle que tous les membres du Comité directeur disposent du planning des publications fédérales sur l'année civile avec les délais de leurs exécutions. Même si ces délais sont dans les faits théoriques, leur respect est impératif pour éviter des contraintes de travail ingérables.

### **3/ Suivi du contrat d'objectifs**

Le suivi des actions du contrat d'objectifs a été pointé au cours de la réunion du Comité directeur du mois d'octobre. Il reste à vérifier la mise en place du suivi des financements de ces actions sur l'exercice 2009. C'est-à-dire l'interconnexion des dépenses entre les commissions et son enregistrement comptable.

J. Romestan va finaliser et contrôler avec l'appui de C. Roche la mise en place des tableaux de bord nécessaire au suivi et le soumettra au bureau pour la prochaine réunion téléphonique du 24 novembre.

### **4/ Dossier mairie de Courniou**

Suite au dernier Comité directeur, un courrier va être adressé au Maire de Courniou pour l'informer de la position du Comité directeur. La demande de paiement des sommes dues dans le cadre du contrat fera l'objet d'un courrier séparé.

Ce dossier sera suivi par Laurence Tanguille, Annick Menier et Éric Lefebvre.

Pascal Decoster a proposé d'assurer le suivi muséographique du musée de Courniou pour le compte de la Fédération. Le bureau n'a pas jugé nécessaire de mobiliser Pascal Decoster sur ce point. Rappelons que Pascal intervient en tant que Maître d'oeuvre pour le compte du Spéléo-club de la Montagne Noire et de l'Espinousse dans le cadre de la construction d'un gîte qui sera attendant au musée.

### **5/ Le partenariat FFS / BEAL**

Suite à un contact avec la société « Courant », ce dernier a décliné pour 2010 la possibilité de conclure un partenariat avec la Fédération.

En conséquence, le bureau propose d'envisager avec la société « BEAL » un partenariat pluriannuel.

Annick Menier fera, pour le 20 novembre, des propositions quant aux supports envisageables et au montant souhaité pour ce partenariat en incluant différents supports (papiers et internet).

Il est impératif d'adresser à la société « BEAL » le coût d'un bandeau publicitaire sur le site internet de la fédération avant les 50 ans de l'EFS date du lancement officiel de la nouvelle corde BEAL.

Jacques Romestan a repris les tarifs proposés lors de Vercors 2008. Il doit les enrichir avec les autres supports que peut proposer la Fédération. Cette proposition sera envoyée à BEAL dans les meilleurs délais.

### **6/ Inventaire des tâches du bureau**

É. Lefebvre souhaite connaître le travail qui lui incombe en tant que secrétaire-général- adjoint et la répartition des tâches au sein du bureau. Chaque membre du bureau établira la liste des tâches qu'il réalise avant le 20 novembre et la communiquera à H. Vaumoron qui assurera la synthèse.

### **7/ Démarche auprès des Politiques**

Le courrier, et la fiche technique sont prêts. Il reste à finaliser la présentation de la fédération. Le texte est terminé, H. Vaumoron vérifie si L. Mangel a effectué sa présentation dans le gabarit fédéral. Ensuite, il le transmet au Comité directeur pour information avant de le transmettre aux CDS, CSR et Grands électeurs. Ces textes sont des outils pour permettre à nos instances déconcentrées de construire leur propre démarche sur leur zone d'influence.

### **8/ La mise en place du programme « MEMOS »**

La mise en place du programme « MéMos » est sous la responsabilité de P. Mouriaux. Des recommandations, dont certaines sont incontournables, nécessitent un inventaire précis de ce qui existe au sein du siège fédéral. Les supports de formats, la nature des fichiers, l'organisation des dossiers, les règles de nommages, l'utilisation des métadonnées et l'interconnexion avec les commissions sont autant de paramètres à mettre au clair.

Il sera nécessaire d'uniformiser, d'organiser, de simplifier pour que les connaissances soient mémorisées, validées et transmissibles.

La première étape étant d'effectuer un état des lieux, H. Vaumoron et P. Mouriaux se proposent de le réaliser avec le secrétariat du siège et avec le CNDS. Une date va être fixée suivant les contraintes de chacun pour travailler au moins une journée et permettre d'évaluer les points communs entre ce que nous exécutons et la projection du programme « MéMos ».

H. Vaumoron adressera le compte rendu de cette réunion au bureau.

### **9/ Les relations avec la presse**

Les derniers événements dans le département de la Drôme ont mis en évidence l'absence d'un attaché de presse et d'un réseau de correspondants. Il manque des outils que ce soit une liste de contacts, un archivage des articles de presse et des auteurs ou un circuit relationnel de la presse et de la télévision, que ce soit départemental, régional ou national.

Cette tâche est du ressort de la commission Communication.

Il sera demandé à Jean-Jacques Bondoux de recenser toutes les personnes ayant des contacts avec la presse. En l'absence d'un attaché de presse salarié, il convient de rechercher auprès d'un bénévole des disponibilités pour construire ce réseau et les aptitudes pour lier des contacts permanents.

La nécessité de relations suivies avec les médias est indispensable pour toutes les actions fédérales. Elles ne doivent pas se limiter aux seuls événements médiatiques que sont les secours.

Le chantier est ouvert et un appel dans toute notre communauté spéléo est sans doute un moyen de répondre à cette nécessité.

## **10/ Groupe d'audition des candidats au poste de Directeur technique national**

L'instruction pour l'appel à candidature pour exercer la mission de DTN auprès de la FFS est parue. La date limite du dépôt de candidatures est fixée au 15 novembre. Les candidats qui auront été retenus devront être auditionnés dans les 15 premiers jours de décembre afin que la personne retenue puisse occuper le poste dès le 1er janvier 2010.

Il est décidé que les candidats seront reçus par un groupe de 5 personnes maximum dont l'une sera extérieure au bureau. Le bureau est unanime pour considérer que le groupe doit être constitué de personnes directement concernées par le travail avec le DTN.

Le groupe constitué autour de la Présidente aura pour rôle de l'assister dans son choix. L. Tanguille, J.-P. Holvoet, O. Vidal, É. Lefebvre se portent volontaires pour participer à cette démarche. Il sera fait appel à M. Decobert, s'il est d'accord pour compléter le groupe.

Au préalable, le groupe réfléchira sur le profil du poste et définira une grille d'entretien.

## **11/ Point des événements survenus au cours du secours réalisé dans le département de la Drôme**

Selon les dernières informations, la réunion entre le président du SDIS de la Drôme et les spéléos a été annulée au dernier moment. Le président du SDIS retirerait sa plainte.

Le communiqué de presse n'est paru que lundi suite aux difficultés évoquées précédemment.

## **Questions complémentaires**

### **Le stage administratif**

Il aura bien lieu les 28 et 29 novembre 2009. Neuf candidats y assisteront.

### **Commission Spelunca librairie**

Un contact sera noué avec Nicole Jonard pour connaître ses intentions concernant la poursuite de son action dans la commission Spelunca librairie.

### **Évolution de Spelunca**

Laurence Tanguille demandera à la Commission publication et au rédacteur en chef de Spelunca de faire remonter leurs propositions quant à l'évolution de la revue, afin que cette question soit mise à l'ordre du jour du prochain Comité directeur.

### **Thème du congrès 2010**

Suite au courrier reçu des organisateurs du congrès 2010 et de présidents de CSR et de CDS, s'interrogeant sur le titre donné à l'action envers les handicapés « spéléo, canyon passons le handicap », le bureau se propose de diffuser la lettre à tout le Comité directeur et de rechercher éventuellement un titre moins ambigu. D'autre part, la CoMed propose une coordination du colloque composée de 2 médecins, 2 membres du bureau, Serge Fulcrand, Pascal Decoster et le responsable de la logistique du congrès.

La réunion se termine à 23h25.